

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Délibération

Séance publique du 25 septembre 2020

N° 2020-205

Convocation du 18 septembre 2020

Aujourd'hui vendredi 25 septembre 2020 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS:

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Maxime GHESQUIERE, Mme Marie-Claude NOEL, M. Alexandre RUBIO, Mme Emmanuelle AJON, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAR, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaël LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, M. Jacques MANGON, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Jérôme PESCINA, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER
M. Bernard-Louis BLANC à Mme Marie-Claude NOEL
Mme Eve DEMANGE à M. Patrick PAPADATO
Mme Fabienne DUMAS à M. Gwénaël LAMARQUE
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Fatiha BOZDAG
M. Guillaume MARI à Mme Delphine JAMET
M. Thierry MILLET à M. Fabrice MORETTI
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Géraldine AMOUROUX
Mme Agnès VERSEPUY à M. Jacques MANGON

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

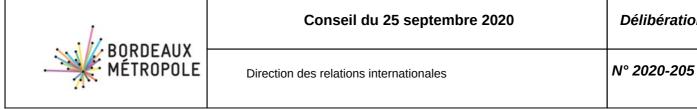
M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à Mme Claudine BICHET à partir de 12h20

Mme Céline PAPIN à Mme Camille CHOPLIN à partir de 12h25 Mme Nathalie DELATTRE à M. Nicolas FLORIAN jusqu'à 10h30 M. Guillaume GARRIGUES à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 10h30

Mme Fannie LE BOULANGER à M. Cyrille JABER à partir de 12h20

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE



Subvention exceptionnelle à l'association Médecins Sans Frontières pour les populations touchées par la double explosion survenue le 4 août 2020 sur le port de Beyrouth (Liban) - Décision -**Autorisation**

Délibération

Monsieur Alain ANZIANI présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le mardi 4 août dernier, une double explosion s'est produite dans des entrepôts stockant des matériaux explosifs, sur le port de Beyrouth au Liban, faisant plus de 170 morts, 6.500 blessés et 300.000 sans-abris.

Face à ce drame d'une dimension tout à fait exceptionnelle, l'aide d'urgence internationale s'est fixée sur 4 priorités : la santé, l'alimentation des libanais qui passaient en grande partie par le port de Beyrouth, la réhabilitation des écoles touchées et celle des logements ravagés.

Bordeaux Métropole souhaite manifester son soutien et s'associer à l'élan de solidarité qui s'est organisé dans de nombreuses parties du monde.

Cette intervention se justifie d'autant plus que, si des opérations de secours ont été engagées au lendemain de ce tragique événement, de nombreux moyens humains et logistiques doivent être mobilisés sur le moyen et long terme.

Notre établissement public pourrait donc accorder une subvention financière exceptionnelle de 50 000 € à l'association Médecins Sans Frontières, présente en continu depuis 2008 au Liban, et qui collecte des fonds au titre de cette catastrophe pour assurer une assistance médicale et logistique.

A noter que le Maire de Bordeaux présentera une délibération au Conseil Municipal du 29 septembre prochain afin que la ville de Bordeaux abonde ce fonds de 20 000 €

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le caractère exceptionnel de la dépense,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE Bordeaux Métropole souhaite apporter son soutien à l'élan de solidarité organisé sous l'égide des organisations humanitaires,

DECIDE

Article 1 : d'accorder une aide de 50 000 € destinée à l'association Médecins Sans Frontières, pour une aide humanitaire en faveur du Liban.

<u>Article 2</u> : d'autoriser, Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à effectuer toutes démarches à cet effet et notamment à signer la convention ci-annexée et tout acte afférent, précisant les conditions de la subvention accordée.

<u>Article 3</u>: d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice 2020 - chapitre 65 - article 65748 - fonction 048.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés. Abstention : Monsieur POUTOU;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 septembre 2020

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 30 SEPTEMBRE 2020

Pour expédition conforme,

le Président,

PUBLIÉ LE : 30 SEPTEMBRE 2020

Monsieur Alain ANZIANI